

# AMENAGEMENT GLOBAL DU PARC ASTERIX

## DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ET AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

### Pièce B : Guide de lecture



**MAITRE D'OUVRAGE**



**Grévin et Cie SA & Parc Astérix**

Autoroute A1  
60128 Plailly

**Pièce B :  
Guide de Lecture**



MEDIATEPPE Conseil  
Agence d'Alfortville

Anaïs SOKIL  
& Gilles DOUCE



Service Line Environnement

Eric Meyer  
Remi Freon



Egis conseil

Emilie Cuesta

Date
Mars 2024

## SOMMAIRE

1. COMMENT S'ORGANISE LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ?.....4
2. QUEL EST LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ? .....5
3. SOMMAIRE SIMPLIFIE DES PIECES DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE 7

## 1. COMMENT S'ORGANISE LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

L'enquête publique est une procédure qui s'applique à tous les grands projets. Son objectif est d'informer le public et de recueillir son avis afin d'éclairer le maître d'ouvrage sur les décisions à prendre. Cette période doit permettre à la population de s'approprier les caractéristiques du projet.

Dans le cadre du projet d'aménagement global du Parc Astérix, une enquête publique est nécessaire, au titre du Code de l'environnement. Elle porte sur une cohorte d'autorisations et de procédures, et permet de présenter au public les informations nécessaires à sa bonne compréhension et participation. Le projet est soumis à évaluation environnementale et nécessite trois autres procédures au titre des articles L181-1 et suivant du code de l'environnement : une autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, une dérogation à l'atteinte aux espèces protégées et une autorisation de défrichement. Une Autorisation Environnementale est ainsi nécessaire. Par ailleurs, un permis d'aménager sera également intégré au dossier pour les travaux de construction de l'hôtel 4 ainsi qu'une autorisation de travaux en site classé pour la réalisation d'une mesure compensatoire. L'ensemble des pièces sera ainsi présenté lors de l'enquête publique, dans un dossier commun.

Le présent document a donc pour objectif de présenter l'ensemble des pièces du dossier et d'aider à trouver l'information recherchée sur le projet concerné.

## 2. QUEL EST LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ?

**Le dossier d'enquête publique comporte un certain nombre de pièces, répondant à la législation en vigueur. Dans un objectif de clarté, et pour éviter d'alourdir les dossiers qui seront mis à la disposition du public et des services de l'Etat, les différentes pièces ont été regroupées dans un dossier global. Par ailleurs, l'étude d'impact fait office de document d'incidences au titre de la Loi sur l'Eau et du Défrichement.**

**La liste présentée ci-dessous permet au lecteur de se repérer dans le dossier d'enquête global en fonction des informations dont il souhaite disposer.**

- ∂ Pièce A : Préambule ;
- ∂ Pièce B : Guide de lecture ;
- ∂ Pièce C : Informations juridiques et administratives de l'enquête publique ;
- ∂ Pièce D : Identification du demandeur ;
- ∂ Pièce E : Document attestant que le pétitionnaire est le propriétaire du terrain ou qu'il dispose du droit d'y réaliser son projet ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit ;
- ∂ Pièce F : Etude d'impact sur l'Environnement et Résumé Non Technique (RNT)
- ∂ Pièce G : Autres pièces justificatives de la demande d'Autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement ;
- ∂ Pièce H : Dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées ;
- ∂ Pièce I : Autres éléments justifiant la demande d'autorisation de Défrichement ;
- ∂ Pièce J : Avis émis dans le cadre du projet et mémoires en réponse associés ;
- ∂ Pièce K : CERFA 15964-02 ;
- ∂ Pièce L : Annexes
- ∂ Pièce M : Permis de construire et avis associés
- ∂ Pièce N : Complétude du dossier
- ∂ Pièce O : Dossier Autorisation Site Classé
- ∂ Pièce P : Plan de situation 1 / 50 000 e

Je cherche...	Je regarde...	Description synthétique
A comprendre le cadre administratif et réglementaire des études et autorisations du projet, ainsi que le déroulement de l'enquête publique ?	Pièce C : « Informations juridiques et administratives »	<p>La pièce C « Informations juridiques et administratives » a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>∂ D'expliquer synthétiquement les objets de la présente enquête publique ;</li> <li>∂ De décrire la place de cette enquête dans le déroulement des procédures administratives ;</li> <li>∂ De permettre une meilleure compréhension du déroulement de l'enquête publique en elle-même ;</li> <li>∂ De préciser les décisions adoptées à l'issue de l'enquête publique, ainsi que les autorités compétentes pour les rendre.</li> </ul>
A comprendre le projet et ses impacts sur l'environnement et la santé humaine du projet ?	Pièce F : « Étude d'impact sur l'environnement »	<p>La pièce F est composée de deux pièces F2 - l'Étude d'impact du projet et F1 – le Résumé Non Technique (RNT) du projet. L'étude d'impact est le document retraçant la démarche d'évaluation environnementale visant à intégrer l'environnement dans l'élaboration d'un projet.</p> <p>Le Résumé Non-Technique (RNT), disponible en pièce F1, est une synthèse de l'étude d'impact sur l'ensemble de ses items. Il permet au public une prise de connaissance globale et simplifiée des impacts du projet sur l'environnement et la santé humaine. Il est conseillé pour une information rapide sur le dossier.</p> <p>Le chapitre 1 de la pièce F2, Description du projet, permet de comprendre les tenants et aboutissants du projet d'aménagement global du Parc Astérix. Ce chapitre décrit les caractéristiques et les choix opérés tout au long de la conception du projet.</p>
Comprendre rapidement l'avis des principales autorités administratives sur le projet ?	Pièce J : « Décisions et avis émis dans le cadre du projet »	La pièce J comporte notamment l'Avis de l'autorité environnementale sur le projet et le mémoire en réponse des porteurs du projet. Ils permettent de prendre connaissance des observations de l'AE sur les impacts du projet et des réponses apportées par le maître d'ouvrage à chacun des points soulevés.
A m'informer plus spécifiquement sur d'éventuels impacts du projet sur les zones Natura 2000 les plus proches	Les incidences Natura 2000 sont intégrées à la Pièce F : « Étude d'impact sur l'environnement » dans le chapitre 7. Chapitre 7 : Evaluation des incidences sur le(s) site(s) Natura 2000 le(s) plus proche(s) ;	Le chapitre 7 dans la Pièce F a pour objectif de caractériser les incidences du projet sur les sites Natura 2000 avoisinants. En l'absence d'incidences notables, il s'agit d'une analyse dite « simplifiée ».
A m'informer plus spécifiquement sur les impacts du projet sur l'eau et les milieux aquatiques ?	Pièce G : « Autres pièces justificatives de la demande d'autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement »	La pièce G, « Autres pièces justificatives de la demande d'autorisation au titre des articles L214-1 et suivants du Code de l'Environnement » décrit les impacts du projet, de par ses aménagements et ses activités sur l'eau et les milieux aquatiques.
A m'informer plus spécifiquement sur les impacts du projet sur les espèces protégées et leurs habitats ?	Pièce H : « Dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées »	La pièce H, « Dossier de demande de dérogation au titre des espèces protégées » traite des impacts du projet sur les espèces protégées et leurs habitats présents sur le site du Parc Astérix.
A m'informer sur les futurs aménagements et constructions du projet ?	Pièce M : « Permis de construire » Pièce O : « Dossier Autorisation site classé »	La pièce M « Permis de construire » porte sur l'Hôtel 4. La pièce a été amendée et modifiée suite aux différents avis afin de les prendre en compte. La pièce M vaut donc mémoire en réponse. La pièce O « Dossier Autorisation site classé » sur la réalisation d'une mesure compensatoire en site classé.

### 3. SOMMAIRE SIMPLIFIE DES PIÈCES DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE

#### **PIÈCE A : PREAMBULE**

- 1 / LE PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL DU PARC ASTERIX EN QUELQUES MOTS
- 2 / LE PARC DE DEMAIN : LE PROJET D'AMENAGEMENT GLOBAL

#### **PIÈCE B : GUIDE DE LECTURE**

- 1 / COMMENT S'ORGANISE LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ?
- 2 / QUEL EST LE CONTENU DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE ?
- 3 / SOMMAIRE SIMPLIFIE DES PIÈCES DU DOSSIER D'ENQUETE

#### **PIÈCE C : INFORMATIONS JURIDIQUES ET ADMINISTRATIVES**

- 1 / OBJET DU DOSSIER
- 2 / PLACE DE L'ENQUETE PUBLIQUE DANS LA PROCEDURE ADMINISTRATIVE
- 3 / MODALITES DE LA CONCERTATION AVEC LES SERVICES DE L'ETAT
- 4 / CONCERTATION PREALABLE
- 5 / ORGANISATION GENERALE DE L'ENQUETE PUBLIQUE
- 6 / POURSUITE DU PROJET PAR LE MAITRE D'OUVRAGE
- 7 / LES AUTRES AUTORISATIONS NECESSAIRES A LA REALISATION DU PROJET
- 8 / TEXTES REGISSANT L'ENQUETE PUBLIQUE

#### **PIÈCE D : IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**

#### **PIÈCE E : DOCUMENT ATTESTANT QUE LE PETITIONNAIRE EST LE PROPRIETAIRE DU TERRAIN OU QU'IL DISPOSE DU DROIT D'Y REALISER SON PROJET OU QU'UNE PROCEDURE EST EN COURS AYANT POUR EFFET DE LUI CONFERER CE DROIT**

#### **PIÈCE F : ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT VALANT ANALYSE DES INCIDENCES AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU, DU DEFRICHEMENT ET DU RESEAU NATURA 2000**

##### *PIÈCE F1 : RESUME NON TECHNIQUE*

- 1/ RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT
- 2/ RESUME AU TITRE DES AUTRES PROCEDURES
- 3/ ANNEXES

##### *PIÈCE F2 : ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT*

PREAMBULE : CONTEXTE ET LOCALISATION DU PROJET

- 1/ PRESENTATION DU PROJET
  - 2/ DESCRIPTION DES ASPECTS PERTINENTS DE L'ETAT ACTUEL DE L'ENVIRONNEMENT
  - 3/ DESCRIPTION DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'ETRE AFFECTES DE MANIERE NOTABLE PAR LE PROJET
  - 4/ DESCRIPTION DES INCIDENCES NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES
  - 5/ MODALITES DE SUIVI DES MESURES
  - 6/ COUTS DES MESURES
  - 7/ EVALUATION DES INCIDENCES SUR LE(S) SITE(S) NATURA 2000 LE(S) PLUS PROCHE(S)
  - 8/ ANALYSE DE LA COMPATIBILITE DU PROJET AVEC L'AFFECTATION DES SOLS ET ARTICULATION AVEC LES PLANS, SCHEMAS ET PROGRAMMES
  - 9/ DESCRIPTION DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION RAISONNABLES QUI ONT ETE EXAMINEES PAR LE MAITRE D'OUVRAGE ET INDICATION DES PRINCIPALES RAISONS DU CHOIX EFFECTUE
  - 10/ DESCRIPTION DES METHODES DE PREVISION OU DES ELEMENTS PROBANTS UTILISES POUR IDENTIFIER ET EVALUER LES INCIDENCES NOTABLES SUR L'ENVIRONNEMENT
  - 10/ NOMS, QUALITES ET QUALIFICATIONS DU OU DES EXPERTS QUI ONT PREPARE L'ETUDE D'IMPACT ET LES ETUDES AYANT CONTRIBUE A SA REALISATION
- GLOSSAIRE

**PIÈCE G : AUTRES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DES ARTICLES L214-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT (LOI SUR L'EAU)**

- 1/ CADRAGE REGLEMENTAIRE ET CONTEXTE
- 2/ CADRE REGLEMENTAIRE ET JUSTIFICATION DE LA NECESSITE DE L'AUTORISATION « LOI SUR L'EAU »
- 3/ JUSTIFICATION DES RUBRIQUES DE LA NOMENCLATURE DE L'ARTICLE R214-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT VISEES ET COMPATIBILITE AVEC LES ARRETES MINISTRIELS

**PIÈCE H : DOSSIER DE DEMANDE DE DEROGATION AU TITRE DES ESPECES PROTEGEES**

PREAMBULE ET RESUME NON TECHNIQUE

PARTIE A - PRESENTATION DU PROJET ET DU SITE D'ETUDE

- 1/ RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF
- 2/ CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET REGLEMENTAIRE
- 3/ PRESENTATION DU PROJET
- 4/ PRESENTATION DU SITE

PARTIE B - JUSTIFICATION DU PROJET ET OBJETS DE LA DEMANDE DE DEROGATION

- 1/ JUSTIFICATION DU PROJET
- 2/ ESPECES RETENUES POUR LA DEMANDE DE DEROGATION ET OBJET DE LA DEMANDE

PARTIE C – ANALYSE DES IMPACTS SUR LES ESPECES PROTEGEES ET PRESENTATION DES MESURES

- 1/ ANALYSE DES IMPACTS DU PROJET SUR LES ESPECES PROTEGEES INSTRUMENTEES
- 2 / PRESENTATION DETAILLEE DES MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION
- 3 / MESURES DE COMPENSATION
- 4 / MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI
- 5/ SYNTHESE DES MESURES
- 6/ CONCLUSION SUR LE MAINTIEN DE L'ETAT DE CONSERVATION DES ESPECES PROTEGEES INSTRUMENTEES

ANNEXES SPECIFIQUES AU DOSSIER

CERFAS 13 614\*01 ET 13 617\*01

**PIÈCE I : AUTRES ELEMENTS JUSTIFIANT LA DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT**

- 1/ CADRAGE REGLEMENTAIRE ET CONTEXTE
- 2/ DESCRIPTION DES ZONES DE DEFRICHEMENT ET MOTIFS
- 3/ PLAN AU 1/25 000 DU PROJET DE DEFRICHEMENT
- 4/ REFERENCES CADASTRALES ET EXTRAIT CADASTRAUX DES PARCELLES CONCERNEES AINSI QUE DESTINATION APRES DEFRICHEMENT
- 5/ ELEMENTS RELATIFS AU RISQUE D'INCENDIE

**PIÈCE J : AVIS EMIS DANS LE CADRE DU PROJET ET MEMOIRES EN REPONSES ASSOCIES**

- 1/ AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE SUR L'ETUDE D'IMPACT ET MEMOIRE EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE
- 2/ AVIS DE L'UDAP SUR LE DOSSIER AUTORISATION SITE CLASSE ET MEMOIRE EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE
- 3/ AVIS DU CNPN ET MEMOIRE EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE
- 4/ AVIS DE LA DDT ET MEMOIRES EN REPONSE DU MAITRE D'OUVRAGE

**PIÈCE K : CERFA 15964\*02**

**PIÈCE L : ANNEXES**

- 1/ PIÈCES ADMINISTRATIVES
- 2/ ETUDES ET ANNEXES ASSOCIEES
- 3/ PLANS

**PIÈCE M : PC DE L'HOTEL H4 ET AVIS ASSOCIES**

- 1/ LISTE DES PIÈCES
- 2/ RECEPISSES DE DEPOT
- 2/ PIÈCES ADMINISTRATIVES
- 3/ PIÈCES SPECIFIQUES ERP ET PMR
- 4/ AVIS ASSOCIES

**PIÈCE N : COMPLETUDE DU DOSSIER**

**PIÈCE O : DOSSIER AUTORISATION SITE CLASSE**

1/ PREAMBULE

2/DIAGNOSTIC

3/ LE PROJET ET LES IMPACTS

4/ CONCLUSION

5/ EVALUATION SIMPLIFIEE NATURA 2000

6/ ANNEXES

**PIÈCE P : PLAN DE SITUATION 1/50000e**